



Demande de licence au BASKET CLUB de CHENOVE - Saison 2021-2022

1. Demande de création, renouvellement ou mutation de licence

Hormis si vous étiez licencié la saison dernière, indiquez votre souhait de prendre une licence au Basket Club de Chenôve - saison 2021-2022 - en envoyant un mail avec vos nom, prénom et date de naissance à : basketclubchenove@gmail.com
Dans le cas d'une mutation, merci de le préciser simplement.

2. Réception du mail FFBB

Vous recevrez ensuite un mail de la Fédération Française de Basket-Ball - FFBB pour prendre votre licence ; cette année encore la procédure est réalisée de façon totalement dématérialisée directement sur le site internet.

Si vous étiez licencié la saison dernière, le mail vous a été envoyé automatiquement pour cette nouvelle saison. Si vous ne le retrouvez pas, merci de contacter le club à basketclubchenove@gmail.com

3. Compléter sa licence en ligne

Ce mail contient un lien vous permettant de remplir en ligne la licence directement depuis votre PC ou votre smartphone ; des documents doivent y être joints en version dématérialisée (carte nationale d'identité pour les + de 16 ans et photo d'identité - si première inscription ou si non fournies les saisons précédentes - et certificat médical pour les majeurs ou questionnaire de santé pour les mineurs).

Vous pouvez prendre en photo ces documents et joindre les images lorsque vous remplissez votre licence (facile depuis un smartphone).

Pour les mineurs, attention à bien compléter les coordonnées du ou des représentants légaux.

Pour les licenciés qui vont jouer en pré-national et national, vous devez compléter impérativement la charte d'engagement.

4. Paiement de la licence

Lors des permanences à venir au gymnase du Mail (dates et horaires à définir), nous récupérerons les règlements des licences ce qui permettra ensuite à la fédération de générer la e-licence.

5. Récupération E-licence

Un nouveau mail de la FFBB contenant un lien vous sera transmis à l'issue du paiement afin de récupérer cette e-licence.

IMPORTANT

⇒ Certificat médical : un modèle de certificat médical à remplir par votre médecin est disponible sur le site si besoin (vous pouvez le télécharger et l'imprimer). Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les mineurs si vous répondez par la négative à toutes les questions du questionnaire santé.

⇒ Surclassement : si votre enfant doit être surclassé, le certificat médical et la partie surclassement doivent être impérativement remplie par votre médecin (modèle disponible et téléchargeable sur le site).

⇒ Double surclassement : dans le cas d'un double surclassement, le joueur doit remplir sa licence sur le site internet comme tous les autres joueurs mais en y intégrant deux certificats :

- le certificat médical "normal",
- le document du médecin agréé FFBB, liste sur <http://www.ffbb.com/liste-des-medecins-agrees-au-25032021> .

⇒ Tarifs des licences : les tarifs des licences sont indiqués sur le site du Basket Club de Chenôve, ici <https://basketclubchenove.com/licences/>

⇒ Assurance : tout licencié doit souscrire à une assurance (a minima option à 2.98 €). Le coût de l'assurance est compris dans le prix de la licence.

⇒ Paiement : vous pourrez effectuer votre règlement par chèque, chèques vacances, espèces, coupons sport, bon CAF (**Aide au temps libre** uniquement). Dans ce dernier cas, vous devez nous fournir :

- le formulaire CAF « Notification Aides aux Temps libres » qui mentionne lisiblement le numéro allocataire (en haut à gauche) et indique bien pour l'enfant concerné « Activités de loisirs » avec le nombre de forfaits attribués,
- 2 chèques en plus du bon CAF : un premier chèque du montant des bons CAF utilisés et un deuxième chèque du montant du dépassement. Lorsque la CAF aura payé le club, nous encaisserons le deuxième chèque et détruirons le premier. Si la CAF ne règle pas le club, nous encaisserons les deux chèques.

N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des problèmes pour créer votre licence à : basketclubchenove@gmail.com